

## OMAN : DÉFIS INTÉRIEURS ET ENJEUX RÉGIONAUX DANS LA PERSPECTIVE DE L'APRÈS-SULTAN

**Fatiha DAZI-HÉNI**

*Chercheuse Golfe - Moyen-Orient*

### RÉSUMÉ

Cette note expose les principaux enjeux intérieurs et extérieurs dans le contexte d'une succession possible du sultan Qabous, dont l'état de santé s'est aggravé en 2014. Son remplacement sera difficile à assurer en raison du statut de père de la Nation dont jouit le sultan, qui a sorti son pays de l'ère féodale. Il l'a modernisé et l'a doté d'une diplomatie de médiation devenue incontournable dans une région propice aux tensions et conflits.

À court terme, la tâche du successeur s'avèrera la plus ardue, en raison de la baisse des prix du pétrole qui affecte la situation économique. À moyen terme, l'enjeu sera de renouveler un pacte social à bout de souffle. Cependant, le rôle de médiation de la diplomatie omanaise dans la région et de facilitateur entre Washington et Téhéran, ajouté à sa position stratégique, au carrefour de la Route de la soie, plaident pour qu'acteurs régionaux et globaux soutiennent le sultanat de l'après-Qabous.

### SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| Introduction.....   | 2         |
| I. La succession au sultan .....  | 2         |
| II. Les défis sociétaux : un modèle tribalo-sécuritaire à l'épreuve d'une jeunesse en quête d'émancipation..... | 3         |
| III. La réforme économique « Tanfeedh » dans le contexte d'un exécutif figé .....                               | 5         |
| IV. La diplomatie de médiation du sultanat fait d'Oman un acteur régional incontournable.....                   | 7         |
| V. Oman, adepte d'armements et de garanties de sécurité, à l'image de ses voisins du CCG.....                   | 8         |
| Conclusion .....  | 9         |
| Bibliographie .....   | 10        |
| <i>Annexes.....</i>   | <i>11</i> |
| <i>Données chiffrées sur le sultanat d'Oman (2015-2016).....</i>  | <i>11</i> |

# INTRODUCTION

En Oman, évoquer publiquement la fin de règne du sultan Qabous<sup>1</sup> est délicat, mais les esprits sont aujourd'hui tournés vers l'après (I). Incertitudes et appréhensions dominent, surtout en raison du ralentissement économique dû à la baisse des prix pétroliers depuis le second semestre 2014. Les enjeux autour de la succession sont d'abord dus à la difficulté de remplacer le sultan<sup>2</sup>, qui a modernisé le pays sur le plan économique et qu'il a pacifié après avoir mis un terme à la guerre du Dhofar<sup>3</sup>. Le sultanat d'Oman est surtout connu en Occident grâce aux nombreuses publications portant sur sa diplomatie originale de médiation dans une région où les tensions entre l'Iran et l'Arabie saoudite dominent. Cependant, la nature très verrouillée et absolutiste du pouvoir du sultan l'est beaucoup moins. C'est davantage la figure rassurante de père de la Nation qui est valorisée. Le sultan détient, en réalité, l'essentiel des pouvoirs exécutifs. Il est non seulement le chef d'État et des armées mais aussi le Premier ministre, le ministre de la Défense, des Affaires étrangères et de l'Économie.

De fait, l'essentiel des défis que devra surmonter son successeur sont d'ordre interne. N'étant pas en mesure de remplacer le pouvoir absolu incarné par le sultan Qabous (I), il devrait régner selon une méthode plus collégiale en s'appuyant sur une élite plus jeune dans l'objectif de renouveler le pacte social à plus longue échéance (II). Cette succession difficile ne devrait pas être facilitée par la mauvaise situation économique (III). En revanche, le futur souverain pourra compter sur l'héritage solide que laissera le sultan Qabous d'une Nation pacifiée et unie et d'une diplomatie non interventionniste et de médiation<sup>4</sup> devenue incontournable dans une région marquée par de fortes tensions (IV). En outre, Oman constitue un point d'équilibre stratégique à préserver pour les principaux acteurs régionaux (Iran, Arabie saoudite) et globaux (États-Unis, Chine) (V).

## I. LA SUCCESSION AU SULTAN

Depuis l'instauration de la Loi fondamentale de 1996, le sultan a engagé, à l'instar des autres monarchies dynastiques de la région<sup>5</sup>, une réforme des institutions censée renforcer le contrôle du pouvoir, notamment concernant la délicate question de la succession. Oman diffère des autres monarchies en matière de succession, car le sultan n'a pas d'héritier direct. Selon la tradition ibadite (religion syncrétique dominante du pays issu du courant kharidjite — ni chiite, ni sunnite) faisant office de religion d'État de l'ancien imamat, ce n'est pas l'hérédité mais la qualité qui détermine le choix d'un successeur. Si, depuis 1744, la dynastie Al Said, dont est issu le sultan, est aux commandes du pays, l'article 5 de la Loi fondamentale de 1996 précise que l'héritier du sultan doit être un descendant masculin, musulman, sain d'esprit et fils légitime de parents musulmans omanais issus de la lignée de Turki bin Said, qui a régné de 1871 à 1888.

Le processus de succession est aujourd'hui quasi assuré dans la perspective rendue plus proche de l'aggravation de l'état de santé du sultan depuis l'année 2014<sup>6</sup>. La Loi dispose que si trois jours après le décès du sultan, le conseil de famille ne parvient pas à se mettre d'accord sur le nom du successeur, c'est le conseil de défense d'Oman qui sera chargé de suivre la recommandation écrite du sultan, déposée dans plusieurs endroits du pays. Cette disposition vise à éviter tout conflit au sein de la famille. Ce conseil de défense est composé du ministre chargé de la Défense, du commandant

1. Le sultan Qabous règne depuis juillet 1970 après avoir renversé du trône son père qui s'opposait au développement et à la modernisation du pays.
2. Le sultan bénéficie toujours aujourd'hui d'une forte adhésion populaire. En parvenant à exploiter une rente pétrolière naissante à partir des années 1970, celui-ci a en effet gagné le pari de la modernisation du pays, dont la concrétisation est étroitement associée à l'idéologie de la « renaissance » (Nahda).
3. Le Dhofar, région limitrophe du Yémen, a été le foyer d'une rébellion dans les années 1960 contre l'autorité du sultan Sa'ïd bin Taymûr (1932-1970), père de l'actuel souverain. Organisé en Front de libération du Dhofar en 1965, le mouvement est d'inspiration lénino-marxiste et, à partir de 1968, il bénéficie du soutien du Yémen du Sud et des pays du bloc soviétique ainsi que de nombreux volontaires arabes, notamment du Koweït, Bahreïn et des EAU. Soutenu militairement par les Britanniques, qui l'aident à renverser son père en 1970, et par l'Iran du Shah et la Jordanie pour mettre un terme à la rébellion, le sultan Qabous déclare la fin de la guerre en décembre 1975.
4. Cette tradition de médiation se traduit par une politique résolument pacifique et non interventionniste entre les rives arabe et persique du Golfe, mais aussi par le rôle facilitateur joué par Mascate entre Téhéran et Washington, depuis la révolution islamique iranienne de 1979. En l'absence de relations diplomatiques depuis cette période entre l'Iran et les États-Unis, le sultanat a œuvré pour aider à résoudre divers problèmes politiques. Des exemples significatifs en sont les détenus américains en Iran, ou encore la tenue de réunions secrètes dans le sultanat entre diplomates américains et iraniens à partir de l'année 2013 pour soutenir les négociations sur l'accord nucléaire signé le 14 juillet 2015 à Genève entre l'Iran et le P5+1.
5. Fatïha Dazi-Héni, « La résilience des monarchies du Golfe dans un monde en plein tumulte », *Pouvoirs*, 152, janvier 2015, p. 27-44.
6. Ce postulat est confirmé par de nombreux spécialistes d'Oman et plusieurs entretiens effectués au mois de mars 2017 à Mascate (en accord avec ses personnes interviewées, leur nom ne sera pas cité ici), certains des auteurs cités dans la bibliographie finale (John Peterson, Keneth Katzman, Jeremy Jones, Marc Valéry, Simon Henderson) mais aussi des auteurs arabes du Golfe qui publient notamment dans le Gulf Centre for Development Policies de très bonnes analyses en langue arabe : « Al-Thâbit wa-l-Mutahawil. Al Khâlij al-Akhar » (Constances et Changements : l'autre Golfe), <http://www.gulfpolicies.com>, 2015.

de la police, du ministre des Affaires du palais royal, du président du conseil des ministres et du président du conseil d'Etat.

Depuis plusieurs années, quatre noms de candidats circulent, dont trois cousins germains du sultan. As'ad bin Tariq fait aujourd'hui office de favori après avoir été nommé, le 2 mars 2017, Vice Premier ministre aux affaires internationales et de coopération. Il est son conseiller spécial depuis 2002 après avoir commandé les forces terrestres de l'armée du sultan. Cet affichage semble davantage destiné à adresser un message à la communauté internationale, et notamment aux proches voisins saoudien et émirati, perçus par le sultanat comme trop interventionnistes dans la région. Oman montre ainsi qu'il a le contrôle sur la situation intérieure et qu'il a d'ores et déjà anticipé. Les deux autres candidats sont les demi-frères d'As'ad, Haytham, ministre de la Culture et Shihab, ancien chef d'état-major de la marine jusqu'en 2004, devenu conseiller spécial du sultan notamment dans le domaine de la recherche. Tous trois sont âgés d'un peu plus de soixante ans. As'ad est crédité d'un contact permanent et solide avec les chefs de tribus du pays et son fils aîné, Taymur, âgé de 37 ans et marié à une princesse dhofarie, fait office d'outsider et de quatrième candidat<sup>7</sup>.

L'hypothèse de la continuité étant la plus probable, c'est As'ad qui fait figure de favori. A l'inverse, si la tendance était le renouvellement de l'élite dynastique, le choix du jeune Taymur pourrait résolument trancher avec l'ère du sultan Qabous, dont le remplacement sera difficile à assumer quel que soit le successeur. Rappelons que dans la monarchie voisine d'Arabie saoudite, le vice-prince héritier Mohammed bin Salman, âgé de 31 ans, et son cousin le prince héritier, Mohammed bin Nayef (56 ans), incarnent le renouveau de la dynastie Al Saoud. Les jeunes Omanais rencontrés se montrent impressionnés par cette dynamique saoudienne nouvelle dans une monarchie pourtant jugée rétrograde.

Certains en Oman pronostiquent que le conseil de la famille royale devrait suivre directement la recommandation du sultan (al-wasīyya) sans attendre un délai de trois jours. Cette hypothèse permettrait de ne pas éroder la légitimité du successeur du sultan en cas de non accord à l'issue du délai imparti. Cependant, l'article 5 de la Loi fondamentale ne prévoit pas le cas de figure où le sultan serait, pour raison de santé, empêché de gouverner. Dans cette hypothèse, le conseil de Défense jouerait *de facto* un rôle de transition, en attendant le processus de désignation fixé dans la Loi fondamentale.

L'identification du sultanat moderne à la personne du monarque absolu actuel devrait rendre irréversible un processus de gouvernance plus collégial et plus institutionnalisé à terme. Cette mesure permettrait de mieux préserver l'héritage du sultan, selon plusieurs anciens hauts fonctionnaires interrogés. Pour l'essentiel, les entretiens réalisés prévoient une transition sereine malgré les nombreuses incertitudes pesant sur l'après Qabous. Elle devrait refléter l'image d'une société résiliente et consolidée par la profondeur du capital historique et culturel de la nation omanaise. Cette réalité permet à la société et l'État omanais d'être confiants et de bâtir des relations solides dans des environnements difficiles, et ce même dans les cas de changement de régimes comme cela s'est produit avec l'Iran du Shah et des Ayatollahs, dimension qui fait largement défaut dans les monarchies et sociétés voisines.

## II. LES DÉFIS SOCIÉTAUX : UN MODÈLE TRIBALO-SÉCURITAIRE À L'ÉPREUVE D'UNE JEUNESSE EN QUÊTE D'ÉMANCIPATION

Vieille de deux millénaires, la nation omanaise est composée d'une mosaïque d'influences culturelles (Zanzibar, ancienne possession omanaise) auxquelles s'ajoute plus récemment une large population issue du sous-continent indien<sup>8</sup>. Dans ce contexte pluriel, les multiples confessions musulmanes omanaises cohabitent. Si l'ibadisme est présenté par les officiels omanais comme la confession dominante avec 75 % de la population nationale, les données de la CIA présentent une proportion moindre avec un peu plus de 50 %. Les chiites ne représenteraient quant à eux que 5 % de la population (Lawâti, chiites arabes d'its 'Ajmân venus à Mascate avant l'arrivée des Portugais au XVII<sup>e</sup> siècle). Le reste de la population est composé de sunnites, dont la région du Dhofar est le haut lieu. L'ibadisme a été au centre de la théologie politique de l'imamat jusqu'à son abrogation par le père du sultan en 1959. Il est comparable au protestantisme méthodiste où le contrôle moral et du comportement est valorisé. Il refuse en outre d'emblée tout sectarisme en étant ouvert aux autres religions. C'est sur cette base que le sultan Qabous l'érigera en islam générique et commun : les instituts de formation et mosquées réunissent toutes les branches de l'islam. Afin d'éviter tout conflit d'interprétation,

7. Simon Henderson, « [The Omani Succession Envelope, Please](#) », *Foreign Policy*, 3 avril 2017.

8. On compte en 2016 : 1 650 000 indo-pakistano-bengalis (population dites Banyan) sur une population de 2 millions d'étrangers ajoutés aux 2 millions d'Omanais, soit au total 4 millions d'habitants (chiffres donnés par the Omani Economic Association, [www.oca-oman.org](http://www.oca-oman.org)).

le sultan s'est imposé comme le protecteur de toutes les communautés et confessions et en a fait un des socles sur lequel se fonde le contrat social en Oman.

L'autre élément structurant cette société complexe et diversifiée est le système sociopolitique vertical organisé autour du lien tribal et l'obéissance au sultan Qabous. Pour ce faire, le monarque procède à l'institutionnalisation de la tribu comme canal de communication entre l'État et la société, faisant des leaders tribaux des régulateurs de leur communauté. L'État veille néanmoins à ce que le chef tribal ne devienne pas trop puissant. Il encourage ainsi le fractionnement d'une tribu devenue démographiquement et/ou économiquement trop puissante afin de l'affaiblir et de garder le contrôle. Cette stratégie se déploie sur la base du néo-tribalisme, et non sur celle du lien tribal uniquement lié à la parentèle, mais aussi en fonction d'une pluralité de facteurs identitaires et économiques. Les origines tribales – arabes du sud (Qahtani) ou du nord (Nizâri), baloutches, indiennes (Banyans issus du Gujarat) – ou les appartenances confessionnelles et les intérêts commerciaux qu'elles représentent en sont les principales dimensions. Elles constituent un intérêt politique significatif pour l'État qui incorpore les chefs tribaux comme relais privilégiés entre l'État et la société, faisant des tribus le socle de légitimation fondamentale de la monarchie omanaise. Les tribus et l'État ont besoin mutuellement l'un de l'autre. Les premières bénéficient de toutes sortes d'aides, en échange de quoi les leaders tribaux veillent et contrôlent leur communauté, en harmonie avec les services de sécurité sous tutelle du Palais.

C'est par ce système de régulation/cooptation que les rares tensions politiques et mouvements contestataires post-conflit dhofari ont été gérés. En 1994, grâce à l'action des chefs de tribus, le pouvoir parvient à éviter que le mouvement des Frères musulmans ne se transforme en soulèvement populaire. Ces derniers ont dissuadé certains de leurs membres (comptant parmi les principaux activistes de ce courant) de poursuivre la fronde au risque de voir l'ensemble de la tribu accusée par le pouvoir d'être hostile aux intérêts supérieurs de l'État.

En 2004, c'est le centre du pouvoir religieux concentré autour d'un groupe d'oulémas (savants religieux) de la ville de Nizwa, bastion et capitale de l'ibadisme, qui revendique publiquement le retour de l'imamat. Néanmoins, des négociations avec les leaders tribaux empêchent ce mouvement de prendre de l'ampleur.

Au début de l'année 2011, Oman n'est pas épargné par le cycle des contestations que connaît le monde arabe. Les bastions économiques et industriels de Mascate (17 janvier 2011) puis de Sohar (25 février), au nord de la capitale, voient des milliers de jeunes descendre de manière inédite dans les rues pour protester contre le chômage et les faibles salaires. Des slogans contre la corruption et les passe-droits très répandus entre le gouvernement et les grandes familles marchandes qui monopolisent les secteurs les plus rémunérateurs de la vie économique politisent les revendications. Le mouvement se propage à Sour sur la même côte et, à l'opposé, à Salalah, capitale du Dhofar, sans toutefois toucher Nizwa, l'intérieur du pays.

L'appareil sécuritaire omanais, pourtant omniprésent grâce au rôle de courroie joué par les tribus, a été surpris par l'organisation spontanée de ce mouvement qui lui a totalement échappé. Le pouvoir tente, sur le modèle de sa stratégie de « captation des allégeances », de désamorcer ce mouvement en dissuadant les jeunes de manifester par l'envoi des chefs tribaux. Toutefois, face au refus des jeunes qui tournent en dérision les leaders tribaux, le pouvoir envoie des parlementaires du Majlis al-shoura (Conseil consultatif) pour tenter une médiation politique alternative, plus moderne. Ils se heurtent néanmoins à un même refus.

C'est au seul sultan que les manifestants, qui organisent sans discontinuer sit-in et manifestations dans les rues entre février et mai 2011, veulent s'adresser. Le pouvoir met en place des majlis publics dans les villes où la contestation s'est mobilisée afin de recueillir les doléances des contestataires en attendant les réponses concrètes du sultan. Ces dernières se traduisent par l'éviction de nombreux ministres et surtout par la redistribution de 50 000 emplois dans le secteur public, l'établissement d'un salaire minimum fixé à 325 riyals (un peu moins de 800 €) et d'une allocation chômage. Les réponses apportées, tout comme dans les monarchies voisines, visent à acheter la paix sociale et calmer la grogne sans pour autant régler les problèmes structurels.

Cette mobilisation montre à quel point les mécanismes de régulation et de consolidation verticale et autoritaire du sultanat se révèlent obsolètes<sup>9</sup>. La jeunesse, dont les moins de 35 ans constituent 70 % de la population<sup>10</sup>, aspire bien davantage à renouveler son quotidien, à trouver du travail et à répondre aux défis qui menacent son épanouissement. Aujourd'hui, la situation est apaisée mais les problèmes structurels demeurent, avec un modèle tribalo-sécuritaire qui

9. Marc Valeri, « J'ai respiré l'air de la liberté'. La légitimation autoritaire au Bahreïn et en Oman à l'épreuve du 'printemps arabe' », *Critique internationale*, 2013, 61, p. 107-126.

10. La population nationale omanaise est estimée à 2 millions, elle est à 70 % urbanisée. Les étrangers sont également 2 millions, dont 80 % provenant du sous-continent indien.

a montré ses limites. Il continuera probablement à s'éroder sous la pression de la jeunesse, en quête d'un nouveau pacte social et qui a été au cœur de la mobilisation contestataire en 2011.

### III. LA RÉFORME ÉCONOMIQUE « TANFEEDH » DANS LE CONTEXTE D'UN EXÉCUTIF FIGÉ

Depuis la chute des prix pétroliers en septembre 2014, la situation économique et financière du sultanat d'Oman n'a fait que s'aggraver. Alors que, chaque année, 40 000 omanais font leur entrée sur le marché du travail, trop peu d'emplois ont été créés depuis 2014. Le secteur privé est quasiment en cessation de paiement du fait de l'absence de nouveaux contrats et du manque de rentrée d'argent<sup>11</sup>. De nombreux intellectuels estiment que le « printemps omanais » a été une occasion manquée en raison des dépenses considérables consacrées à créer 50 000 emplois dans le secteur public et à renforcer la sécurité.

Cet épisode d'achat de la paix sociale, à l'instar des pays voisins, a certes calmé le jeu à un moment où les prix du baril dépassaient 100 \$. Néanmoins, depuis trois ans, ce prix oscille entre 40 et 50 \$, alors que le sultanat a besoin d'un baril à au moins 60 \$ pour payer ses fonctionnaires et à 79 \$ pour atteindre son équilibre budgétaire, selon les estimations du FMI. Oman est un petit exportateur de pétrole et de produits dérivés avec une moyenne de 750 millions de b/j, essentiellement vers l'Asie (Chine, Japon, Corée du Sud ainsi que vers les États-Unis et une petite part vers la France) pour une production totale de 860 millions de b/j.

Si le prix du pétrole demeure bas, la situation économique et financière s'aggravera encore, avec l'accroissement du nombre de chômeurs. Le secteur privé est en outre monopolisé par une dizaine de grands conglomérats familiaux marchands. Ces derniers ne souhaitent pas employer de jeunes actifs omanais (ne représentant que 12 % des employés dans ce secteur) jugés peu motivés, plus coûteux que les employés étrangers (représentant 88 % des employés) massivement indo-bengalais. À l'inverse, ces derniers sont vus comme performants et plus « rentables », ce qui les rend difficiles à remplacer.

Les Indiens sont, pour beaucoup, placés à des postes stratégiques dans les entreprises en tant que directeurs financiers. Ils s'organisent en réseaux afin de faire travailler les ressortissants issus de leur communauté, tout en s'impliquant beaucoup et avec efficacité pour leurs employeurs omanais. Parallèlement, ils investissent dans leur pays d'origine et exercent du « lobbying » auprès des élites entrepreneuriales indiennes pour investir et créer des sociétés mixtes en Oman.

Face à eux, les actifs omanais ne sont pas en mesure de peser, faute de réseaux, de motivation et d'un déficit d'attractivité auprès des hommes d'affaires omanais. Cette situation participe à la tension perceptible entre jeunes omanais et expatriés indiens mais met également sous pression les grandes familles marchandes dont les intérêts les poussent à préserver les emplois des expatriés alors même que la réforme « Tanfeedh » est promue par le gouvernement pour inciter les Omanais à travailler dans le secteur privé et à créer leurs entreprises.

Ajouté à ce défi structurel qui n'est pas propre à Oman, le statu quo politique, s'il devait perdurer avec un monarque malade et un exécutif figé, ne fera que crispier une situation économique et sociale déjà compliquée depuis trois années.

La situation économique en Oman est donc largement altérée par la baisse du prix du pétrole : cette dernière a entraîné un déficit de 20 % du PIB en 2015 et 2016 pour atteindre 65 milliards de dollars contre 80 milliards en 2014 (comparativement, celui du Qatar atteint 200 milliards de dollars). S'y ajoute le déficit de la balance des paiements dû à la baisse des recettes et à des importations qui continuent sur le même rythme. Le déficit de la dette publique reste quant à lui raisonnable, autour de 25 %, mais il augmente très vite, ce qui menace à terme une spéculation contre le riyal omanais.

Pour résorber la crise, le programme « Tanfeedh », 9<sup>e</sup> plan quinquennal du sultanat, a été lancé sous forme d'un séminaire de six semaines entre octobre et novembre 2016, afin d'en faire un modèle de développement exceptionnel et tranchant avec les huit précédents. Il est inspiré du modèle malaisien, le plan « Permondo » mis en place par l'ancien Premier ministre malaisien le Dr Mahathir Mohammed, lui-même influencé par le cabinet de consultance américain Mc Kinsey (qui a élaboré les visions 2030 des EAU, du Qatar et de l'Arabie saoudite). Néanmoins, le gouvernement

11. Entretien avec un membre du comité administratif de la Banque centrale d'Oman en mars 2017.

omanais a pris le soin d'intégrer dans ce programme de nombreux omanais issus des secteurs public et privé afin qu'ils se sentent pleinement investis et non simplement récipiendaires d'une réforme impulsée par un modèle étranger.

Le but est d'appliquer cette réforme économique d'ici 2020 pour diversifier l'économie afin de réduire la dépendance au pétrole qui compte encore pour 83 % des revenus aujourd'hui contre 99 % en 1970. Elle cible cinq secteurs stratégiques : la logistique (infrastructures, hubs portuaires), l'entrepreneuriat, le tourisme, le développement de l'industrie minière et de la pêche, censés dynamiser le marché du travail et attirer des investissements étrangers en promouvant des sociétés mixtes par le biais du partenariat privé-public. En outre, une obligation de résultats par la mise en place de KPI, mesures clés censées évaluer la performance des étapes du plan « Tanfeedh », engage la responsabilité des fonctionnaires en charge d'appliquer la réforme. C'est dans la prise de risques qu'implique cette nouvelle méthode de gestion conduisant à des décisions difficiles et risquées, que se heurte l'exécution de la réforme et sa neutralisation. Cette catégorie de conseillers qui a la responsabilité de conduire la réforme « Tanfeedh » est aujourd'hui plus que jamais exposée et s'inquiète pour son avenir.

L'approche pêche aussi par le décalage entre la promotion « à grand bruit » du projet « Tanfeedh » et les difficultés de son application. Il a été présenté au sultan comme l'ultime planche de salut pour sauver le pays de son marasme économique. Après avoir « survendus » les bienfaits de ce plan, les conseillers du sultan ne peuvent aujourd'hui se dédire de peur de contrarier et altérer son état de santé, d'où l'actuelle paralysie. Un décalage se ressent d'ores et déjà entre la communication propagandiste du projet de réformes et l'absence de mesures concrètes, d'où le scepticisme généralisé du public. La population accueille souvent avec prudence les initiatives du gouvernement au vu des faibles résultats d'une politique de diversification de l'économie lancée dès 1995.

A l'instar des pays voisins, ce plan a prévu des mesures d'austérité, avec la baisse des prix subventionnés aux grands groupes industriels, l'augmentation de l'impôt sur les sociétés qui passe de 12 à 15 %, celle des charges pour le secteur privé (passant de 100 à 250 riyals par employé embauché). De même, pour l'ensemble de la population, ont été mis en œuvre la hausse des prix de l'essence et des taxes sur toute formalité administrative engagée ainsi que l'augmentation des pénalités sur toute violation du code de la route. Est également attendue l'annonce de l'application d'une TVA à 5 % sur l'ensemble des six monarchies du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) en 2018. De fait, un fossé s'installe aujourd'hui entre un discours officiel positif vantant les vertus de « Tanfeedh » et les mesures d'austérité imposées à une population qui les acceptent mal.

Il semblerait que le Royaume-Uni, dont l'empreinte historique dans l'appareil administratif et sécuritaire en fait le seul acteur extérieur à même d'influer sur le Palais, tente de convaincre le sultan d'encourager une communication plus réaliste du projet de réformes « Tanfeedh » qui exige des Omanais des sacrifices. En effet, le seul message délivré par les conseillers est de dire que le sultan ne permettra pas que l'on touche au niveau de vie et aux acquis sociaux des Omanais alors même que des mesures d'austérité ne cessent depuis un an d'être appliquées.

L'objectif « vision 2040 », dont le comité d'administration est une réplique de « Tanfeedh », est davantage mis en avant afin de faire valoir la faisabilité à plus long terme d'une réforme économique structurelle difficile à mettre en place à court terme, l'espoir caché étant un prix du pétrole autour de 80 \$. Certains y voient une opportunité pour se donner le temps de mettre en place de nouvelles régulations plus transparentes et contraignantes. D'autres y voient au contraire une fuite en avant et une manière de gagner du temps pour occuper l'attention de la population et faire oublier la paralysie du programme « Tanfeedh » qui n'a aucune chance d'aboutir à son échéance en 2020.

« Vision 2040 » est une structure créée par l'un des cousins du sultan, Haytham, le ministre de la Culture qui est l'un des challengers à la succession. C'est également un moyen de renvoyer la responsabilité des enjeux économiques et structurels à l'étape post-sultan Qabous. Le successeur, quel qu'il soit, aura le lourd désavantage de succéder à l'héritage exceptionnel du sultan et d'affronter une situation économique mauvaise avec un modèle social insoutenable.

## IV. LA DIPLOMATIE DE MÉDIATION DU SULTANAT FAIT D'OMAN UN ACTEUR RÉGIONAL INCONTOURNABLE

La politique extérieure du sultanat, résolument tournée vers la médiation et le non interventionnisme, constitue l'héritage le plus solide et consensuel du règne du sultan Qabous. De fait, les difficultés économiques et sociales que traversent Oman, et qui constituent les défis clés du futur souverain omanais, pourraient être contrebalancées par son rôle d'équilibre dans une région très troublée au regard de la forte tension qui oppose l'Arabie saoudite à l'Iran<sup>12</sup>.

En effet, aucun acteur régional ou même global (États-Unis, Royaume-Uni, Chine) n'a intérêt à voir Oman s'effondrer économiquement du fait de sa diplomatie d'apaisement, renforcée par son positionnement géographique stratégique<sup>13</sup>. Situé au carrefour de la route de la soie pour la Chine<sup>14</sup>, Oman est également devenu le premier allié stratégique des États-Unis lorsque le sultanat a été la première monarchie du Golfe à autoriser Washington à utiliser des facilités militaires sur son territoire, avec la signature de l'accord du 21 avril 1980<sup>15</sup>. En signe de reconnaissance, Washington a signé un accord économique de libre-échange avec Mascate, en vigueur depuis 2009, ayant davantage vocation à marquer un soutien politique à l'action régionale d'Oman qu'à accroître les intérêts économiques américains qui restent limités. Le sultanat a également su préserver une relation étroite avec son allié historique britannique, l'Angleterre étant le seul pays étranger à exercer une influence politique directe au sein du Palais.

L'année 1980-81 est également cruciale pour Oman qui y affirme les fondements de sa politique régionale en refusant de valider la proposition saoudo-koweïtienne d'engager la force militaire commune du CCG : le « Bouclier de la Péninsule » au Koweït en soutien aux troupes de Saddam Hussein qui a déclaré la guerre à l'Iran<sup>16</sup>. Oman s'y refuse sachant qu'un tel acte aurait valeur de déclaration de guerre à l'Iran. Depuis, Mascate a continuellement défendu l'idée que pour préserver le CCG, il fallait franchir toutes les étapes pour son développement économique et protéger cette entité régionale en évitant à tout prix d'entrer en guerre dans la région. La constance de cette position a fait la marque de fabrique de la politique étrangère omanaise qui a toujours privilégié les relations de bon voisinage avec l'Iran ou le Yémen en risquant même de se fâcher avec ses voisins immédiats du CCG. Dans les années 1980, c'était avec les Saoudiens et les Koweïtiens que les désaccords dominaient, alors même que Qataris et Emiratis suivaient davantage les positions omanaises. Aujourd'hui cependant, Koweïtiens et Qataris sont davantage en accord avec les positions non-interventionnistes défendues par Oman. En revanche, l'interventionnisme saoudo-émirati au Yémen, appuyé par Bahreïn et surenchéri par un discours très hostile à l'Iran, s'y oppose.

Les différences de perception de la menace, d'approche diplomatique des crises régionales en vue de sortir des situations conflictuelles peuvent être une source de complémentarité mais aussi de division, notamment lorsque les approches politiques divergent nettement. Ainsi, même si l'Iran est globalement perçu par l'ensemble des pays membres comme une puissance hégémonique (y compris par Oman), la perception de cette menace varie selon les monarchies. La perception du rival régional iranien et/ou les modalités d'action que souhaite imposer Riyad pour contenir la menace iranienne ne font pas l'unanimité et scindent le CCG en deux blocs distincts.

D'une part, l'Arabie saoudite, les EAU, avec Abu Dhabi en première ligne, et Bahreïn prônent une ligne dure à l'égard de l'interventionnisme croissant de l'Iran au Moyen-Orient depuis le début de la décennie en Irak, Syrie, Liban, puis au Yémen ou même à Bahreïn et au Koweït. De l'autre, se situe une approche plus ouverte, à l'instar d'un agenda diplomatique fait de médiation défendu par Oman et Koweït, qui s'opposent à l'interventionnisme militaire notamment préconisé par Riyad et Abu Dhabi aujourd'hui. Quant au Qatar de l'émir Tamîm qui a succédé le 25 juin 2013 à son père, l'émir Hamad, il a fait le choix d'une diplomatie régionale moins clivante et davantage en phase avec ses voisins du CCG en se rapprochant nettement de Riyad. Sur la question iranienne, même si Doha craint par-dessus tout son grand voisin perse, le Qatar se range par pragmatisme dans le camp privilégiant l'apaisement entre les deux rives du Golfe. Ce profil bicéphale du CCG concernant la conduite d'une politique régionale nous apparaît néanmoins bien davantage comme une source de complémentarité que de divisions<sup>17</sup>.

12. Fatiha Dazi-Héni, *L'Arabie saoudite en 100 questions*, Tallandier, 2017 (voir la partie sur la dimension régionale, questions 75 et 76).

13. Pierre Razoux, *Oman : future pièce maîtresse de la stratégie américaine dans le Golfe et l'océan indien*, Note de recherche de l'IRSEM, 15, janvier 2015.

14. La province musulmane de l'ouest de la Chine, Lingxia a annoncé qu'elle investirait 10 milliards de dollars dans le port en eaux profondes de Duqm sur un projet total d'investissements du port de 40 milliards de dollars sur 20 ans.

15. Kenneth Katzman, « *Oman : Reform, Security, and US Policy* », *Congressional Research Service*, 26 avril 2016.

16. Entretien avec un ancien haut fonctionnaire omanais en poste au sein du CCG entre les années 1980 et le début des années 2000. La force « Bouclier de la péninsule » à cette époque est constituée d'à peine un millier d'hommes et est stationnée sur la base de Hafr el-Batin en territoire saoudien.

17. Fatiha Dazi-Héni, « La mise au ban du Qatar peut-elle avoir raison du Conseil de Coopération du Golfe, pacte régional le plus tenace du monde arabe ? », *Le Monde diplomatique*, à paraître en juillet 2017.

La récente crise qui isole le Qatar depuis le 5 juin 2017<sup>18</sup> et qui constitue la plus grave de l'histoire du CCG est une conséquence de la crise diplomatique qui avait éclaté entre mars et novembre 2014, lorsque Riyad, Abu Dhabi et Bahreïn avaient conjointement rappelé leur ambassadeur de Doha en signe de protestation contre les positions qatariennes hostiles au régime du président égyptien Al-Sissi, à l'origine d'une répression violente contre le courant des Frères musulmans. Si la crise actuelle (outre la rupture des relations diplomatiques mais aussi le blocus aérien, maritime et terrestre décrété contre Doha) a atteint une telle ampleur c'est parce que dirigeants émiratis et saoudiens estiment que le Qatar n'a pas rempli les conditions de l'avertissement de 2014, d'où l'option inédite de l'affrontement pour que Doha « rentre dans le rang ». L'émirat du Koweït appuyé par le sultanat d'Oman sont à pied d'œuvre pour que la médiation au sein du CCG débouche sur une désescalade mais cette crise a frappé le cœur de ce qui constituait la solidarité et la principale force inter-dynastique de ce pacte régional. Contrairement aux crises précédentes, celle-ci laissera des traces et affaiblira durablement cette instance régionale, notamment dans le contexte d'un sultan Qabous moins présent sur la scène régionale.

Le sultanat défend une position très légitimiste au sein du CCG, en dépit du coup d'éclat du ministre chargé des Affaires étrangères, Yousuf bin Alawi, qui avait menacé, lors du Dialogue de Manama (Forum des pays du Golfe sur la sécurité) en décembre 2013, de se retirer du CCG si le projet de transformation de cette entité de coopération régionale en union était validé<sup>19</sup>. Cette manœuvre d'Oman avait pour but de couper l'herbe sous les pieds de Riyad. Elle visait à empêcher l'annonce officielle de cette union lors de la 34<sup>e</sup> édition du sommet des chefs d'État du CCG, qui s'est réuni à Koweït dans la foulée du forum sur la sécurité du Golfe à Manama. La position d'Oman a été tacitement approuvée par la majorité des pays membres qui voyait dans ce projet d'union une tentative saoudienne d'imposer son tempo régional à tous.

Mascate apparaît au sein de l'instance du CCG, en dépit des désaccords qui l'opposent à l'interventionnisme saoudo-émirati, comme un point d'équilibre fondamental pour maintenir le statu quo dans la région, et ce de l'avis même de diplomates saoudiens. Cet intérêt se traduit par l'importance des investissements des monarchies voisines et notamment le Koweït, le Qatar et les EAU, en premier lieu Dubaï qui est à l'origine chaque année de 600 millions de dollars sur les 6 milliards de dollars annuels investis dans le sultanat. L'Arabie saoudite est également un partenaire commercial important alors même que l'Iran, pourtant souvent présenté comme un partenaire solide et incontournable pour Oman, n'investit rien. La relation est surtout politiquement forte par sa symbolique et parce que le sultanat est un rempart à l'affrontement direct entre les deux rives du Golfe.

## V. OMAN, ADEPTE D'ARMEMENTS ET DE GARANTIES DE SÉCURITÉ, À L'IMAGE DE SES VOISINS DU CCG

En dépit de la capacité de médiation et d'équilibre du sultanat, il n'échappe pas à la montée en puissance de ses appareils militaire et sécuritaire qui sont au cœur de son dispositif étatique, tout comme aux EAU, notamment à Abu Dhabi, ou en Arabie saoudite.

Oman se classe même au premier rang mondial en matière de dépenses militaires par habitant. Celles-ci constituent près de 17 % de son PIB en 2015 contre 10 % pour l'Arabie saoudite (qui est pourtant le troisième pays au monde, loin derrière les États-Unis et la Chine mais devant la Russie, avec 87 milliards de dollars)<sup>20</sup>. Le budget de la défense omanais se classe quant à lui, au 2<sup>e</sup> rang des pays du CCG après l'Arabie saoudite et devant les EAU. Cependant, l'année 2017 annonce une baisse du budget alloué aux dépenses militaires. De même que ses voisins, le premier fournisseur d'Oman sont les États-Unis, devenus la puissance protectrice installée sur les bases militaires aériennes de Mascate, Thumrait, l'île de Masirah et Musnanah (dont les accords sont renouvelés tous les dix ans).

La Grande-Bretagne est le second fournisseur « d'équipement militaire » mais accentue sa montée en puissance et le retour de sa présence militaire dans toute la région du Golfe depuis le début de cette décennie. Le Royaume-Uni est également le plus important investisseur étranger au sultanat en totalisant presque 50 % de l'ensemble des investissements directs étrangers<sup>21</sup>. La phase post-Brexit censée commencer en avril 2019 ouvre en outre la voie vers un accord

18. Fatihha Dazi-Héni, « [La diabolisation du Qatar sonne-t-elle le glas du Conseil de Coopération du Golfe ?](#) », *The conversation*, 8 juin 2017.

19. C'est à l'occasion de la 9<sup>e</sup> session du « Dialogue de Manama », consacré aux questions de sécurité dans le Golfe (7 et 8 décembre 2013) que Yousuf bin Alawi a réagi avec véhémence à la transformation du pacte de coopération du Golfe en une union [dans cet article](#).

20. « Military Expenditures in the World », *SIPRI*, 2016.

21. « [Oman Needs To Push for Free Trade Pact with UK in Post Brexit Era](#) », *Times of Oman*, 1 mai 2017.

de libre-échange entre Londres et Mascate. Il s'inscrit dans l'objectif d'accroître les relations commerciales et d'accélérer le processus de diversification économique omanais encouragé par le programme « Tanfeedh ». Londres a également signé un mémorandum d'entente avec Mascate au début du mois d'avril 2016 pour construire une base navale permanente près du port de Duqm pour un montant de 110 millions de dollars (après avoir signé deux ans auparavant un même accord avec le Bahreïn). Ainsi, loin de revêtir une logique purement commerciale, le port de Duqm recouvre bien plus une importance stratégique et militaire pour le Royaume-Uni. Dans la même veine, les États-Unis investissent dans les infrastructures de ce hub aéroportuaire<sup>22</sup> pour effectuer des escales de navires militaires en provenance de la 5e flotte américaine, stationnée à Manama (Bahreïn).

La France est, quant à elle, le troisième fournisseur en armements d'Oman et entretient une coopération militaire constante, récemment renforcée dans le cadre de la lutte antiterroriste. La relation bilatérale remonte cependant à 1660, soit avant même que la France établisse une relation avec l'Iran vers 1715. Cette relation historique couvre également une dimension culturelle non négligeable avec le musée consacré à la relation avec la France « Bayt Faransa », seule institution en Oman destinée à mettre en valeur des relations avec un pays étranger. Néanmoins, en dehors de l'aspect militaire et sécuritaire, les relations commerciales surtout cantonnées au secteur de l'énergie (Total, Engie, Veolia, Suez) restent modestes (autour de 450 millions d'euros/an) et plus encore depuis 2016 avec la contraction économique en Oman.

## CONCLUSION

En conclusion, il convient de nuancer les incertitudes qui pèsent sur le sultanat d'Oman dans la perspective de la succession au souverain Qabous. Dans l'immédiat, la situation économique tendue, avec la chute des prix du pétrole depuis septembre 2014, compliquera la tâche du successeur si le cours baissier pétrolier devait se poursuivre (autour ou en dessous de 50 \$). Le futur souverain ne pourra régner de manière absolue à l'image de l'actuel sultan. Ce dernier bénéficie d'un statut quasi sacralisé pour avoir sorti le pays de son état féodal. Le successeur devra davantage composer avec une nouvelle élite entrepreneuriale cooptée pour diversifier avec efficacité l'économie du sultanat. À moyen terme, il devra renouveler le pacte social, actuellement fondé sur l'obéissance absolue au souverain et sur une organisation tribalo-sécuritaire. Ce système développé par le sultan Qabous ne devrait pas lui survivre longtemps. Son successeur pourrait progressivement surmonter ce défi en régnant de façon plus collégiale autour d'une élite rajeunie.

En revanche, la diplomatie de médiation régionale inaugurée par le sultan Qabous à la fin des années 1970 constitue l'héritage le plus solide de son règne et devrait se perpétuer, *a fortiori* dans un contexte régional conflictuel. En effet, fort de cette continuité, le sultanat pourra compter sur l'appui des puissances régionales et globales qui, toutes, ont intérêt à soutenir Oman économiquement et politiquement. Son rôle de médiateur régional et sa position stratégique au carrefour du sous-continent indien et africain incitent les acteurs extérieurs à préserver la position d'équilibre qu'occupe Oman, aujourd'hui comme dans la perspective de l'après-Qabous.

La crise actuelle autour du Qatar démontre qu'en dépit de l'absence publique du sultan Qabous, la diplomatie de médiation omanaise se poursuit. Elle s'affiche en soutien à l'action de l'émir du Koweït, doyen du CCG, qui du fait de la confiance dont il bénéficie auprès du roi Salman d'Arabie, est à l'initiative de cet arbitrage.

22. Pierre Razoux, *Oman : future pièce maîtresse de la stratégie américaine dans le Golfe et l'océan indien*, *op cit.*

## BIBLIOGRAPHIE

« Al-Thâbit wa-l-Mutahawil. Al Khâlij al-Akhar » (Constances et Changements : l'autre Golfe), *Gulf Policies*, 2015 (en arabe).

Dazi-Héni Fatiha, « La résilience des monarchies du Golfe dans un monde arabe en plein tumulte » in *Pouvoirs*, 152, janvier 2015, p. 27-44.

Dazi-Héni Fatiha, *L'Arabie saoudite en 100 questions*, Tallandier, 2017.

Dazi-Héni Fatiha, « La mise au ban du Qatar peut-elle avoir raison du Conseil de Coopération du Golfe, pacte régional le plus tenace du monde arabe ? », *Le Monde diplomatique*, à paraître en juillet 2017.

Dazi-Héni Fatiha, « La diabolisation du Qatar sonne-t-elle le glas du Conseil de Coopération du Golfe ? », *The Conversation*, 8 juin 2017.

Henderson Simon, « The Omani succession envelope, Please », *Foreign Policy*, 3 avril 2017.

Jones Jeremy et Ridout, Nicholas, *Oman, Culture and Diplomacy*, Edinburgh University Press, 2012.

Katzman Kenneth, « Oman: Reform, Security, and US Policy », *Congressional Research Service*, 26 avril 2016.

Peterson John, « Oman faces 21<sup>st</sup> century » in Mary Ann Tetreault, Gwenn Okruhlik, Andrzej Kapiszewski (ed), *Political Change in Arab Gulf States: Stuck in transition*, Boulder Co, Lynne Rienner, 2011, p. 99-118.

Peterson John, « Oman's next sultan will face greater social challenges », *Oxford Analytica*, 12 mai 2015.

Razoux Pierre, *Oman : future pièce maîtresse de la stratégie américaine dans le Golfe et l'océan Indien*, Note de recherche de l'IRSEM, 15, janvier 2015.

Valeri Marc, « 'J'ai respiré l'air de la liberté'. La légitimation autoritaire au Bahreïn et en Oman à l'épreuve du 'printemps arabe' », *Critique internationale*, 2013, 61, p. 107-126.

Sites consultés : [www.gulfinmedia.com](http://www.gulfinmedia.com), [www.sipri.org](http://www.sipri.org), [www.iiss.org/2013/manama-dialogue](http://www.iiss.org/2013/manama-dialogue), [www.oca-oman.org](http://www.oca-oman.org), [www.cia.gov](http://www.cia.gov), [www.imf.org](http://www.imf.org), [www.JEPeterson.net](http://www.JEPeterson.net).

# ANNEXES

## Données chiffrées sur le sultanat d'Oman (2015-2016)

### Généralités

Superficie : 309 500 km<sup>2</sup>, avec 2 092 km de côtes maritimes et 1561 km de frontières terrestres partagées avec les EAU, l'Arabie saoudite et le Yémen.

Population : 4 millions dont 2 millions de nationaux et 2 millions d'expatriés (très majoritairement indiens),

La population nationale est composée d'une mosaïque de communautés d'origine zanzibarie, baloutche et arabe locale. Les chiffres officiels évoquent 70 à 75 % d'Omanais de confession ibadite mais les sources américaines de la CIA n'en comptabiliseraient qu'un peu plus de 50 %. Il y aurait 5 % de chiïtes et le reste de sunnites.

La population nationale est constituée à 70 % d'urbains contre 30 % de ruraux alors que comparativement en Arabie saoudite le taux d'urbains est estimé à 87 %.

Niveau de vie : il y aurait près de 1 730 000 actifs au total et le taux de chômage est annoncé officiellement à 15 % de la population nationale. L'immense majorité est employée dans le secteur public contre seulement 12 % dans le secteur privé, qui est occupé à 88 % par les travailleurs étrangers.

Le salaire minimum instauré en 2012 est de 325 rials omanais, soit un peu moins de 800 €.

Le revenu moyen se situerait autour de 800 rials, soit 1902 € (selon un enseignant de l'Université Qabous).

### Économie

PIB pays : 65 milliards de dollars (2016) contre 80 milliards de dollars avant 2014.

PIB par habitant : 15 672 \$ (2016) contre 20 297 \$ en 2014.

Pétrole : Production : 860 millions de b/j ; Exportation : 750 millions de b/j ; Réserves : 5,5 milliards de barils, prix requis du baril pour atteindre l'équilibre budgétaire : 79 \$ contre une moyenne de 40 à 45 \$ depuis octobre 2014. Le pétrole représente 83 % des revenus de l'État.

Gaz : production de 875 milliards de pieds cubes ; exportation dev407 pieds cubes ; Réserves de 30 trillions pieds cube.

Tourisme : ne représente que 2 % du PIB.

Principaux partenaires commerciaux d'Oman : Royaume-Uni, Chine, EAU, Corée du Sud, Japon, Inde, États-Unis, Arabie saoudite, Qatar et Koweït.

### Sources

[www.cia.gov](http://www.cia.gov), The World Factbook (2016), [www.imf.org](http://www.imf.org) (2015), [www.sipri.org](http://www.sipri.org), (2016), [www.oqa-oman.org](http://www.oqa-oman.org), (Omani Economic Association) (2016) et informations recoupées avec plusieurs anciens hauts fonctionnaires et professeurs de l'Université sultan Qabous en Oman en mars 2017.

## Carte OMAN



Source : Université Texas Austin

Fatiha DAZI-HENI est docteure en sciences politiques de l'IEP de Paris. Auteure d'une thèse *Les diwaniyyas : facteurs de recompositions politiques et de transformations sociales au Koweït (1996)* et ancienne allocataire de recherche au CERI, elle a été Experte Moyen-Orient - péninsule Arabique à la Délégation aux affaires stratégiques auprès du ministère de la Défense (1995-2014). Chercheuse Golfe – Moyen-Orient à l'IRSEM depuis 2014, elle enseigne à l'IEP de Lille un séminaire d'ouverture sur le Monde arabe en changement depuis 2012.

Elle est l'auteure de *Monarchies et Sociétés d'Arabie : Le Temps des confrontations* aux Presses de Sciences Po en 2006 et, plus récemment, de *L'Arabie saoudite en 100 questions* aux éditions Tallandier en 2017.

Cette Note de recherche est le fruit d'un terrain conduit les 23-31 mars 2017.

Contact : fatiha.daziheni@defense.gouv.fr